

critique balance

Le projet s'inscrit dans le site avec autorité et subtilité car les auteurs ont bien saisi les enjeux et les devoirs de conserver un maximum de terrain libre permettant à l'édifice de rayonner dans ce morceau de territoire exigu caractéristique des périphéries contemporaines. La posture d'une compacité affirmée a permis d'optimiser toutes les surfaces et volumes tout en conservant une fonctionnalité de qualité malgré quelques raccourcis aisément adaptables.

Le nouveau siège de Viteos, par sa présence, légèrement en retrait de la route, et par son premier étage en porte-à-faux, accueille – au sens urbain du terme – les collaborateurs, les visiteurs ou les clients sans chercher à formuler le dessin d'une porte d'entrée difficile à caractériser dans une longueur pareille. La répartition des fonctions est bien organisée grâce à une conception en coupe très claire : au niveau de la rue, l'accueil des piétons et des véhicules légers ; au premier, les ateliers et les dépôts en vis-à-vis avec un accès camions et leur rebroussement à l'extérieur du volume bâti, et au-dessus le volume administratif.

La rationalité des liaisons associée à une mise en valeur de la lumière naturelle à la fois dans la grande profondeur des locaux de chargement, comme dans l'étroitesse des ceux des bureaux est bien maîtrisée. Si la présence de bureaux ou salles communes le long de la rue active justement cette dernière, la position des cages d'escaliers qui impactent la pureté du volume supérieur ne convainc pas. De même la proposition de partition des bureaux manque de richesse spatiale. Enfin le jury s'interroge sur le bien fondé de la position du restaurant d'entreprise en attique, alors que le projet libère une terrasse au sud qui ne demande qu'à devenir un lieu d'échange pour tous les collaborateurs de l'entreprise.

Les auteurs mettent en avant une vision structurelle très idéale qui autorise ces superpositions avec un caractère expressif cohérent. Cependant, bien que le principe et le dimensionnement soient corrects, ce dont le jury doute fortement est à la symétrie convoquée dans les schémas, alors que le terrain est en pente. Cette décision a pour conséquence d'exclure des propositions où l'avant et l'arrière, le nord et le sud se traitent de manière plus nuancée.

L'ambiance des espaces dans la tripartition programmatique semble contenir un potentiel de richesse spatiale à mûrir encore. Les matériaux mis en œuvre répondent aux différentes contraintes statiques et permettront de différencier les lieux avec comme constante une rigueur et une simplicité géométrique qui unifient l'ensemble du projet. L'emploi de plusieurs types de panneaux photovoltaïques, jusqu'en façade sont adaptés à la demande du maître d'ouvrage.

Malgré les quelques adaptations à insuffler dans le cadre du développement à venir du projet, le jury est convaincu qu'à la fois la volumétrie et la répartition programmatique incarneront le futur de l'entreprise Viteos tournée vers une vision économe des moyens et des ressources de la planète.

Recommandation du jury _ projet lauréat « Balance »

parkings et circulations

- Les auteurs devront être à l'écoute des requêtes du maître d'ouvrage quant au nombre de places de parking affectées à chacune des catégories d'utilisateurs : visiteurs, collaborateurs en véhicules légers ou en fourgonnettes. Actuellement la répartition ne répond pas entièrement à la demande ;
- le principe des demi-niveaux des parkings semble être pertinent, mais demande à être précisé avec un dessin faisant figurer les rayons de courbure de tout type de véhicules en fonction de leur position dans le parking, selon les normes VSS ;
- la rampe qui donne accès aux ateliers devra être confirmée dans sa forme et sa coupe pour éviter des problèmes d'accès en période hivernale ;
- il en va de même pour la boucle de rebroussement.

dépôts extérieurs

- le projet est très évanescent et flou dans la définition des dépôts extérieurs qui représentent une surface importante de la demande programmatique de Viteos. La grande largeur de l'espace de circulation entre les ateliers et les dépôts semble offrir une piste de réflexion pour introduire une partie de ces dépôts dans le volume intérieur ;
- ce dernier devra être muni de portes afin de limiter les déperditions thermiques et sécuriser le lieu ;
- le reste des dépôts extérieurs devront être dans la mesure du possible non couverts et s'inscrire dans un dessin d'aménagement extérieur maîtrisé et en rapport avec l'ensemble du projet paysager.

coupe structurelle

- le jury n'est absolument pas convaincu de cette symétrie structurelle qui ne fait pas sens dans ce lieu et cette pente ;
- en conservant les dimensions et le principe du bâtiment administratif posé sur la grande portée de la voie de circulation des ateliers, ce qui conforte le porte-à-faux (dans le calcul de la courbe des moments), le projet devra évoluer pour que les dépôts puissent être clairement enterrés, avec une structure plus simple et recouverte d'une toiture différente de celle de l'avant :
 - > à l'avant une grille de poutres et une toiture plus technique avec des panneaux photovoltaïques, certainement sans barrières
 - > à l'arrière, au sud, une toiture plus en rapport avec le terrain naturel, et avec un dessin paysager en lien avec les fonctions à redéfinir et une barrière de sécurité
- la structure en bois des étages paraît adaptée à la fonction avec de petites portées. **Elle pourrait même se développer vers un système multi-cadre garantissant la stabilité générale tout en s'affranchissant des cages excentrées peu efficaces**
- la structure évidée du dernier niveau ne convainc pas pour plusieurs raisons :
 - > elle est coûteuse pour peu d'espace construit
 - > elle ne permet pas d'avoir une toiture végétale avec rétention, et implique une sous-structure compliquée pour fixer les panneaux photovoltaïques

bâtiment administratif

- la volumétrie devra se simplifier autant au niveau de l'attique que des cages d'escalier
- sa position exacte sur le vide de la large circulation à l'étage inférieur peut être revue pour aller dans le sens d'une légère dissymétrie en relation avec la question de la structure évoquée ci-avant, mais en conservant les qualités d'apport de lumière zénithale dans cette grande nef spatiale ;
- une appropriation du « rez-de-toiture » doit aller dans le sens d'y inscrire des locaux plus polyvalents et faisant mieux le lien entre le monde de l'atelier et des bureaux ;
- des variantes de partitions des bureaux plus riches qu'un couloir trop long et mal dimensionné sont attendues de la part du jury pour que la convivialité de travail soit à l'ordre du jour ;
- des liaisons internes entre les niveaux administratifs sont également à tester ;
- les cages d'escaliers sont à rentrer dans le volume administratif tout en vérifiant les superpositions des autres niveaux pour une plus grande rationalité. Les escaliers pourraient peut-être participer à une plus grande spatialité verticale entre les affectations de tout le projet.
- La proposition de façades avec une double-peau n'a pas convaincu le jury, notamment par sa complexité, son inconfort d'utilisation et d'exploitation, ainsi que son coût. La solution envisagée n'apporte pas la preuve de son efficacité telle que demandée dans le cahier des charges « Concept énergétique et développement durable » et des possibilités de labelliser cet ouvrage selon la volonté de Viteos.
- Afin de permettre une grande flexibilité d'utilisation et d'évolution future, la demande de faux-planchers techniques doit être respectée, ainsi que celle de gaines techniques verticales continues et accessibles.

expression

- le jury est assez séduit par la rigueur expressive du projet, mais elle ne doit pas tomber dans une monotonie qui pourrait être mal reçue par les futurs.es employés.es ;
- il s'agira de faire coïncider géométrie stricte et matériaux de façade pour engager un dialogue entre volumétrie, paysage et une forme de séduction dont l'introduction des panneaux photovoltaïques en façade sont la marque d'un engagement vers une nouvelle approche de l'enveloppe intelligente face à la transition énergétique.